

# LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER – AFRIQUE DU SUD\*

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seules les personnes pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet peuvent voyager en Afrique du Sud sans motif impérieux.

Tous les voyageurs arrivant en Afrique du Sud doivent respecter les conditions suivantes :

- Présenter un certificat de test PCR négatif reconnu par l'Organisation mondiale de la santé obtenu dans les 72 heures précédant le départ à compter de la date de l'examen. Les enfants de moins de 5 ans sont exemptés de test.
- Tous les passagers doivent remplir le [questionnaire sur l'état de santé des voyageurs](#) avant leur arrivée.
- Se soumettre à une prise de température à leur arrivée sur le territoire sud-africain.
- Télécharger l'application COVID Alert South Africa sur leur téléphone.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

## FORMALITÉS VOL RETOUR\*

Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet.

Pour les mineurs de plus de 12 ans et de moins de 18 ans non vaccinés, fournir le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou le résultat d'un test antigénique négatif de moins de 48h.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19, <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128823/1027392/file/20-07-2021-engagement-sur-l-honneur-orange.docx>

*PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !*

\*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Suite à l'émergence du variant Omicron, des règles supplémentaires peuvent être appliqués pour les personnes ayant voyagées ou transitées dans les pays d'Afrique Australe.

Retrouvez toutes les informations sur le site du [ministère des affaires étrangères](#).

Date de la dernière mise à jour : 01/12/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..